

# FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION  
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

## Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes  
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

[foretnature.be](http://foretnature.be)

**Rédaction** : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. [info@foretnature.be](mailto:info@foretnature.be). T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :  
**librairie.foretnature.be**

---

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :  
**foretnature.be**

Retrouvez les anciens articles de la revue  
et d'autres ressources : **foretnature.be**

# LES FORESTIERS, FABRICANTS DE PAYSAGE

**F. FREYTET**

*Ingénieur ENITEF, chargé du patrimoine arboricole à la mairie de Lille,  
chargé de cours à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles (ENSP)*

**M. RUMELHART**

*Ingénieur horticole et écologue, professeur, responsable  
du département d'écologie de l'ENSP*

avec le concours de

**G. CHAUVEL**

*Paysagiste dplg à Fégréac (44), maître de conférences à l'ENSP*

**A. FREYTET**

*Paysagiste dplg à Guéret (23), chargé de cours à l'ENSP*

**O. JACQMIN**

*Paysagiste dplg à Lorrez-le-Bocage (77), arboriste, chargé de cours à l'ENSP*

*Les forestiers ont des capacités, séculairement démontrées, à fabriquer du beau en même temps qu'ils produisent du bois. Ils sont à ce titre des fabricants de paysage à part entière.*



**D**epuis longtemps, avec nos futurs paysagistes, nous nous promenons dans les bois. Le loup n'y est plus et pourtant, les forestiers semblent inquiets...

### **DES FORESTIERS SUR LEURS GARDES**

Quand des forestiers rencontrent des paysagistes au détour d'un bois, on dirait, qu'ils ont besoin de se justifier, voire de battre leur coulpe. Or, nous allons à la rencontre des forestiers pour apprendre et nous n'estimons pas avoir beaucoup de choses à leur enseigner.

Peut-être est-il temps, pour les « spécialistes du paysage » que nous sommes, d'en proposer une approche moins dramatisée. Cet article constitue une première et modeste incursion dans une série de questions qui semblent alimenter un malaise : comment les forestiers apprécient-ils la marque de leurs activités dans le paysage ? quelle légitimité autorise à souhaiter tel paysage plutôt que tel autre ? que savent de la forêt ceux qui prêchent, au nom des paysages, telle attitude sylvicole ?

Mais nous aborderons ces interrogations dans un esprit de tranquillisation, en les ramenant à une question essentielle : forestiers et paysagistes doivent-ils travailler ensemble ? Notre réponse, on s'en doute, est un oui franc et massif, que nous développerons en deux mouvements : en quoi les paysagistes peuvent aider les forestiers, et ce que nous attendons que les forestiers apportent aux paysagistes.

### **DÉCRIRE, C'EST AGIR UN PEU (ET RÉCIPROQUEMENT)**

Comme toutes les disciplines d'action, l'aménagement paysager a besoin de décrire soigneusement ce sur quoi il se propose d'agir. Mais décrire un paysage, au sens ou nous l'avons défini, n'est pas tâche facile. Il est tentant, pour le débutant, de confondre le paysage avec le territoire ou l'environnement en le réduisant à ses composantes objectives : le relief, l'occupation du sol, les données sociales, etc. En réalité, entrer dans le paysage veut dire explorer le champ des perceptions et des représentations

de l'espace – les siennes propres et celles des autres, hier et aujourd'hui.

Explorer ses perceptions : on apprend peu cela dans les écoles et les universités ! Ce n'est pourtant pas insurmontable ; il suffit souvent de laisser revenir l'enfance, la spontanéité, le plaisir de filer des métaphores. Se dépouiller, un temps, de ses savoirs scientifiques et techniques – ce qui ne signifie pas devenir idiot.

Pour approcher les représentations « des autres », il faut exploiter toutes sortes de sources<sup>1</sup> : littéraires (prospectus touristique, écrits techniques, roman...), iconographiques (tableaux, gravures, photos, cartes postales...) et orales (par enquête).

Assez rares, finalement, sont les études qui se sont lancées dans la description du paysage de la forêt avec cette ambition d'y intégrer les dimensions perceptives et sensibles. Sur l'une d'entre elles, qui concerne le massif de Fontainebleau<sup>2</sup>, nous portons un regard bienveillant – pour lui avoir servi de cobayes au stade de son esquisse. Le paysage y est évoqué au travers de deux catégories de descripteurs. Les ambiances forestières sont créées par les jeux combinés de quelques éléments : la lumière, la profondeur, la poussée, le sauvage et l'artifice. Les motifs de paysage, objets plus classiques de l'analyse territoriale, sont considérés ici du point de vue des émotions qu'ils procurent : le substrat (sable, rochers...), l'animal, l'eau, les réseaux, les arbres singuliers, etc.

Ces perceptions sont évidemment inféodées aux valeurs et aux références, conscientes ou inconscientes, de celui ou celle qui perçoit ; il n'y a donc pas de vérité universelle, mais des vérités individuelles et, qui plus est, variables dans le temps et selon les circonstances. Tout l'art du paysagiste consiste d'abord à admettre cela, qui gêne terriblement l'ingénieur, friand de lois ; puis à oser avancer (et à savoir formuler) ses propres émotions – acte courageux, qui expose la personne de celui qui parle. Reste ensuite à mesurer, auprès d'un échantillon nécessairement restreint d'interlocuteurs, le degré de partage de ces choix subjectifs – au risque de devoir les amender.

En outre, les perceptions dépendent étroitement des singularités locales : il



n'y a pas de plan type pour ce genre d'étude ; ainsi la question du substrat, très perceptible et très pertinente à Fontainebleau, peut devenir paysagèrement mineure dans une autre forêt.

À l'école de Versailles, nous croyons que cette description peut se faire en même temps que l'on commence à formuler des pistes d'amélioration de l'existant. Plus exactement, nous pensons que le projet est un outil parmi d'autres pour appréhender le réel<sup>3</sup>. C'est ainsi qu'à Fontainebleau, neuf sites devaient faire l'objet d'esquisses d'aménagement. Bien que ces propositions ne soient présentées qu'à la fin de l'étude, les enjeux qu'elles illustrent localement inquiétaient l'auteur dès le stade de la reconnaissance des paysages sur l'ensemble du massif. À l'inverse, au fil de son avancement, l'analyse paysagère de l'ensemble de la forêt venait enrichir et infléchir ces projets localisés, qui prenaient alors valeur de test pour des suggestions d'intervention plus globales.

Maîtriser cette dialectique entre la description des paysages de la forêt et l'énoncé de propositions d'aménagement n'engage pas d'autre garantie que l'accumulation d'expériences. C'est notamment en vertu d'une grande familiarité avec les lieux, acquise lors de la reconnaissance de terrain, que le paysagiste peut apporter des éléments de réflexion aux forestiers, et oser prédire comment risque d'être perçue telle action, demain et dans cinquante ans. Au

forestier qui, par exemple, désireux de « faire du paysage », introduirait dans la forêt des motifs propres au parc d'ornement ou à l'espace urbain, il peut ainsi expliquer précisément en quoi, lieu par lieu, il commettrait un contresens du point de vue du paysage (tel ce parking planté de platanes en forêt : fausse note incongrue dans la mélodie ?).

### PEUT-ON « PRÉCONISER » HORS D'UN CONTEXTE LOCAL ?

Divers documents relatifs à la « prise en compte du paysage » dans l'aménagement forestier, diffusés au sein de l'Office National des Forêts<sup>4,5</sup>, insistent également sur l'importance des phases descriptives ; ils livrent quelques méthodes à cet égard puis énoncent un axiome majeur de l'intervention paysagère : chaque site oriente spécifiquement chaque projet. Mais paradoxalement, ils débouchent assez rapidement sur des recommandations à valeur plus générale. Ces « règles » stipulent entre autres la façon de mener les opérations de renouvellement des peuplements réguliers : forme des parcelles mises en coupe, maintien d'enveloppes périphériques, prolongation de semenciers, tracé des lisières... ; la courbe est préférée à la droite, au point que les courbes de niveau sont parfois utilisées comme guides de plantation (alors que le jeu des éclaircies, en vingt ans, efface cette géométrie initiale).

Or par expérience, nous savons que des règles universelles engendrent inévitablement des contresens paysagers en certains lieux où elles sont appliquées. Même animée par les meilleures intentions, la recette est le premier ennemi du paysage, car derrière elle se cache la banalisation. Un exemple clair nous fut livré lors d'une visite avec nos élèves de la forêt domaniale de Verrières-le-Buisson (Essonne). Située à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Paris, cette forêt est découpée (et distribuée) par un réseau d'allées rectilignes se croisant en carrefours en étoile, typiques des anciennes forêts royales dévolues à la chasse à courre. Dans ce contexte, il nous a semblé évident que le parcellaire se devait de continuer à respecter les appuis rectilignes offerts par les allées. Or en application des recommandations mentionnées plus haut, le contour des coupes allait s'en écarter au profit de courbes ; celles-ci peuvent certes revendiquer quelque logique, mais autonome, importée, parachutée, dédaigneuse – malgré elle – de l'esprit des lieux.

Plus généralement, toute recommandation qui supposerait de raisonner les questions de paysage « à la parcelle » serait une erreur ; les auteurs de ces directives le reconnaissent. Oui, mais alors... pourquoi rencontrons-nous des forestiers si fiers de nous montrer leurs « parcelles paysagères », leurs « coupes paysagères » et leurs « rideaux paysagers » ? Le paysage





© FW

pourrait-il être cantonné ? Ailleurs, ne serait-ce pas paysage(r) ?

### **PAYSAGE : L'AIMEZ-VOUS CRU OU EN SAUCE ?**

L'exemple qui précède le montre déjà : adopter le point de vue du paysage, c'est éviter, pour défendre les paysages, d'avancer des valeurs issues d'autres domaines. Du moins veiller à ne pas les faire interférer trop tôt.

Les écologues par exemple, depuis deux décennies, envoient aux forestiers des messages dans lesquels le « paysage » devient un élément d'évaluation de l'environnement, à l'égal du degré de pollution ou ce genre de choses. La diversité du « paysage » (en fait, de sa représentation cartographique), sa compartimentation, sa fragmentation, sa rareté, sa richesse... sont comparées d'un type de traitement à un autre, d'une phase sylvicole à une autre, etc. Ces données peuvent être utiles, tant qu'on reste lucide sur la différence entre ces caractéristiques objectives (le paysage des écologues) et la complexité des paysages proprement dits ; quand on sait les dimensions qualitatives et, surtout, perceptives, subjectives, qui manquent à ces portraits-là.

La dérive est plus grave quand ce type d'argument est utilisé par les paysagistes eux-mêmes. Ainsi trouve-t-on, dans les documents évoqués plus haut

et destinés aux forestiers, des suggestions relatives aux lisières des bois, qui tendent à les faire onduler, ou s'épaissir selon un profil graduel. À l'évidence, l'écologie les inspire, et il n'y a pas de mal à ça ; les récents éternuements du climat nous incitent à tricoter à nos bois des cache-nez généreux pour servir une sylviculture plus durable<sup>6</sup>. Mais si l'on s'en tient au paysage et rien qu'au paysage, que vaut une telle préconisation, au regard des multiples et

*Le Tombeau du Géant, un paysage sous haute pression visuelle : le forestier travaille sous le regard de milliers de touristes.*

anciennes raisons imbriquées (sociologiques, économiques, pratiques...) qui ont conduit les lisières, dans tous les pays de champs ouverts, à être aujourd'hui sinon rectilignes, du moins nettes et étroites ?

Certes ces caractères issus de l'histoire n'ont pas de raison d'être immuable, et



*Le paysage offert par les forêts « vierges » ou tout au moins non exploitées par l'homme rencontre-t-il encore les attentes esthétiques que « monsieur tout le monde » a de la forêt ?*

© FW

loin de nous l'idée de confondre l'attachement à une identité paysagère avec l'immobilisme ou le passéisme. Tout paysage est en mouvement. Mais une seule entrée ne suffit pas pour en argumenter l'évolution (programmée).

Depuis des temps immémoriaux, les lisières forestières « idéales » (épaisses, souples et riches) sont des figures liées à des contextes de déprise, tels d'anciens parcours pastoraux abandonnés. Si l'on croit vraiment qu'elles doivent, à l'avenir, (re)prendre ces allures, il faudra bien avancer aussi des arguments d'ordre proprement paysager, donc aborder les questions à la bonne échelle, urbanistique. Il faudra s'interroger par exemple sur les types d'horizons qui seraient offerts aux rurbains habitants ces essarts d'un nouveau type : d'un côté le front buté d'un lotissement ; de l'autre, une friche qu'ils auront peut-être appris à apprivoiser, prélude aux bois désormais solides et resacralisés (?) ; entre les deux, une oasis d'agriculture intensive... Et surtout, il faudra attaquer la question des lisières par le bout de l'agriculture (et de la pérennisation des jachères de la PAC, etc.) autant, voire plus que par le

bout de la forêt. De ce bout-ci, il faudra bien aussi rentrer dans les détails de gestion ; ce qui devrait souvent conduire, de notre point de vue, à se mettre au régime... du taillis, dont les mérites – très anciennement vantés pour border un bois – doivent être de toute urgence réhabilités !

Une démarche proprement paysagiste doit viser ce niveau d'ambition en termes de transversalité. Jusqu'à rejoindre, même, l'univers économique, pourquoi pas ? Quand les « préconisations paysagères » nous donneront-elles des pistes pour valoriser les produits de ces néo-lisières (bois de service, plaquettes de chauffage, carburants verts...) ?

### DES PAYSAGISTES AUX BOIS

Nous voyons bien, à ce stade, la difficulté d'exposer si brièvement notre conception de l'intervention paysagère en forêt. On peut se demander si le mouvement inverse, savoir le type de coloration forestière et sylvicole dont nous tentons d'imprégner nos paysagistes (voir article « Forêt de Fontaine-

bleau : le paysage en direct »), ne pourrait pas le raconter mieux...

Ce que les forestiers apprennent à nos élèves, c'est à pouvoir dire plus que « ceci est un bois » pour désigner une unité d'occupation du sol. Le savoir forestier minimal que nous aimerions les voir acquérir doit leur permettre de juger de la valeur d'un bois en appréciant les choses de l'intérieur, et en sachant comment elles se construisent ; distinguer un peuplement vieilli d'un peuplement dynamique ; apprécier l'héritage de générations de forestiers et repérer au contraire un bois qui n'est plus géré, ou géré seulement par et pour la chasse, etc.

Ainsi seront-ils mieux armés, notamment, pour nuancer les catégories réglementaires, qui en ont bien besoin. Les planifications officielles (plans d'occupation des sols, etc.), gourmandes de protections, de gels et autres orientations réfrigérantes, manipulent avec délices, par exemple, la notion d'« espace boisé classé » dans laquelle les élus se glissent avec volupté et fierté. Pour les paysagistes dignes de ce nom, ce statut est à peu près vide de sens car il recouvre des réalités pay-



sagères extrêmement éloignées – notamment du point de vue de leur degré de couvert. Il en va de même pour les forestiers sans doute, qui doivent mal supporter de voir ainsi amalgamées les valeurs économiques d'une accrue et d'un bois multiséculaire.

Initiés aux « secrets » que les forestiers voudront bien leur livrer, nos futurs paysagistes doivent être capables, par exemple, de voir la différence entre une aulnaie de reconquête et un vieux taillis sous futaie voisin. Quand il est question de plaider pour la réouverture d'une vallée colmatée, en nos temps « civilisés » hostiles à la cognée, ce genre de précision a son importance ! Prenons l'aulnaie : en tant qu'espace boisé classé, elle représente une catégorie abstraite qui fait obstacle à l'ouverture de l'espace – donc au paysage. Révélez sa nature concrète – jeune peuplement que les anciens du pays ont vu naître et grandir – et vous réactivez l'image de l'ancien étang comblé. La réalité tangible peut soudainement suggérer une opportunité d'intervention que le statut juridique ne laissait pas imaginer. Scénario optimiste : éclairés sur la nature mobile

Ne reste plus alors qu'à choisir entre arrachage et recépage...

### ANTICIPER L'ÉVOLUTION DES AMBIANCES FORESTIÈRES

Initiés de la sorte, ces paysagistes pourront aussi, espérons-nous, se réclamer d'un minimum d'avis technique pour être entendus sur des propositions paysagères à bonne échelle concernant la forêt. À juste échelle dans l'espace, mais aussi et surtout dans le temps.

Ainsi nous interrogeons-nous avec eux, au cours de nos tournées, sur la pertinence des « bandes cache-coupes » ou des « semenciers prolongés », évoqués plus haut. Sans insister outre mesure : il y a mieux à apprendre en forêt gérée.

Pour commencer, ces artefacts produisent une esthétique gérontologique douteuse – heureusement rajeunie et vigoureusement réinterrogée par les tempêtes – à laquelle nous préférons la générosité des nurseries ou la santé des peuplements adultes. Ensuite et surtout, nous trouvons qu'ils alimentent

Ces mises en scène procèdent notamment d'une lecture trop statique du paysage. Nous aimerions que le regard des paysagistes sache mieux aller « au-delà de l'ambiance », pour repérer les arbres d'avenir, deviner immédiatement le chant du cygne que représente une futaie équienne mature, etc. Bref, penser dynamiquement. L'ambiance n'est qu'un moment, il faut savoir en apprécier toutes les évolutions : demandez aux gens qui ont construit leur maison en forêt s'ils n'auraient pas préféré, il y a vingt ans, savoir imaginer l'avancement en âge de leurs ambiances de départ !

Bien sûr, il faut avoir accumulé une certaine expérience des travaux sylvicoles pour retenir son émotion quand on sent venir la grande perturbation : coupe rase du taillis ou coupes préparatoires en futaie régulière. On a d'ailleurs le droit de préférer aussi pour cette raison-là les formules jardinées ou les gestions opportunistes, où l'are remplace l'hectare comme unité de compte. Mais on peut également voir dans ce rôle de l'endurcissement « professionnel » une invitation à tourner plus nettement la pédagogie forestière vers la réalité de la foresterie : combien de panneaux didactiques montrent une tronçonneuse, un abat-tage, un débardage, un cloisonnement ? Méfiez-vous, forestiers, de ces panneaux aux icônes douces implantées aux abords de vos parcelles : en traitant les opérations concrètes (coupe rase...) comme d'angéliques abstractions, elles alimentent indirectement les démagogues et les confusions écoguerrières !

Le regard du forestier nous intéresse d'ailleurs bien au-delà de l'action forestière. Dans nombre de domaines – le jardinage public<sup>7</sup> au premier chef –, parce qu'il scrute la vigueur, la jeunesse, l'équilibre entre les classes d'âge, etc., bref parce qu'il sait lire l'avenir de la lumière, ce regard-là est le mieux placé pour assurer un jour, à l'encontre des tendances contemporaines, la durabilité des installations végétales. Chaussés de ces lunettes-là, les paysagistes délaisseront un peu leur vision de peintres au profit d'un intérêt pour la santé du vivant.

Cette évolution culturelle nous paraît d'autant plus nécessaire que les paysagistes, plus que jamais, installent des



*Cette plantation qui fait suite à une mise à blanc de taille conséquente est masquée par une bande de saule. Le forestier doit-il être gêné de ses actes ?*

© FW

des choses, les ex-protecteurs sont désormais tentés de laisser creuser la question – c'est le cas de le dire – pour exhumer sous la tourbe ou la vase de l'aulnaie les traces du génie vernaculaire (digue, vannages, bief...) que la *vox populi* érige au rang de patrimoine.

de trop près le mouvement de grande confusion qui altère l'aménagement paysager en le réduisant au « paysage ment », dérive décorative analogue à nos yeux, en plus péjoratif, au rapport qu'entretient l'architecture d'intérieur avec l'architecture tout court.

peuplements végétaux qui ressemblent de très près à de futurs bois. Sauf que dès leur jeune âge, ces structures sont prises en main par des para-jardiniers qui, ne sachant rien des cycles longs de la forêt et de la tranquillité comme gage de pérennité, traitent les régénérations comme la mauvaise herbe et la litière comme les papiers gras. Aussi les paysagistes se doivent-ils d'élaborer des projets de gestion, aux cahiers des charges adaptés – en ce qui concerne au moins les premières années d'entretien.

## RETROUVER LA CONFIANCE

Une sylviculture dite « proche de la nature », en réalité différemment inspirée des processus naturels, favorise le mélange des essences et l'irrégularité de structure des peuplements. Certains forestiers tirent argument d'un type de paysage forestier plus plaisant, plus aimable, que cette sylviculture produirait. Du point de vue du paysage, le débat entre sylviculture régulière et irrégulière est donc plus *in* que *out* : un peu fondé sur la perception externe, beaucoup sur les ambiances internes et leurs variations spatio-temporelles. Or les modifications plus ou moins profondes du pay-

sage forestier, ses continuités comme ses ruptures, peuvent être ressenties comme négatives ou positives selon les individus, leur culture, leur connaissance de la chose forestière. C'est ce que traduit la délicieuse ambiguïté de l'expression « être sensible au changement » : tantôt l'apprécier comme une promesse, tantôt le subir comme un traumatisme.

Dans l'enseignement que nous dispensons, nous portons attention à présenter différentes formes de sylviculture, en les comparant mais sans les opposer systématiquement. Quand nous discutons de cela avec nos élèves, nous développons souvent l'idée que le forestier, s'il conduit dans les règles de l'art son travail de culture des peuplements, façonne un paysage qui ne peut qu'être aimable. Seuls les excès de mécanisation ou d'artificialisation risquent d'altérer gravement les qualités paysagères d'un ensemble boisé. Mais la dimension des parcelles à un état sylvicole donné, la biodiversité, la densité des trous de pics ou des chants d'oiseaux... : ambiances, vous dit-on ; goûts et couleurs, économie, écologie, développement durable. Pas tout à fait paysage ; pas que paysage, en tout cas !

On assiste donc à un double et trouble mouvement. D'un côté, les paysagistes prennent position sur la forêt et la sylviculture, sans toujours bien maîtriser les processus en jeu. Nous avons tenté d'évoquer en quoi nous nous proposons de faire évoluer ce mouvement-là. D'un autre côté, les forestiers évoluent

vers ce qu'ils croient être le paysage, une vision picturale ou pittoresque qu'on a vite fait de présenter comme une demande sociale. Presque toujours, cette évolution conduit à des surcoûts, évidemment mal vécus, indices de la dérive décorative que nous avons nommée « paysagement ».

Nous pensons au contraire que le paysage a plus de chances d'être le paysage quand il se rapproche de la gratuité, comme un sous-produit (une plus-value ?) de l'aménagement, et ce dans tous les domaines fonctionnels attribués à la forêt (production, protection, loisirs, nature...). Cela ne signifie évidemment pas que nous prêchions pour l'absence d'investissement en matière grise !

Prenons dans cette mise en route ce qu'elle contient de promesses positives. En tant qu'acteurs du paysage, tout comme les agriculteurs et les aménageurs, les forestiers doivent se souvenir que leur métier a des capacités, séculairement démontrées, à fabriquer du beau et du sens en même temps qu'il produit du bois. Alors, convaincu de leur savoir-faire, ils désireront certainement recourir aux paysagistes pour, avec eux, considérer leur travail sous un angle extérieur et sensible et, de là, évaluer les apports de leur activité à la cohérence, à la lisibilité et à l'identité locale des paysages. ■

## Bibliographie

- <sup>1</sup> Strates/CNRS-SEGESA (Y. LUGINBUHL *et al.*) [1994]. *Méthode pour des atlas de paysage. Identification et qualification*. Minist. amén. terr., équip. et transp./Dir. arch. et urb., Paris, 76 p.
- <sup>2</sup> FREYET A. [1996]. *Paysages de la forêt de Fontainebleau. Ambiances, sites et motifs. Enjeux et intentions paysagères*. ONF – DIREN Île-de-France, 196 p.
- <sup>3</sup> CORAJOU M. *Le projet de paysage : lettre aux étudiants*. p. 37-50 in BRISSON J.-L. (dir.) [2000]. *Le jardinier, l'artiste et l'ingénieur*. Coll. Jardins et paysage, L'imprimeur, Paris, 95 p.
- <sup>4</sup> BREMAN P. [1993]. *Approche paysagère des actions forestières*. Cemagref/ONF, 75 p.
- <sup>5</sup> BREMAN P., MOIGNEU T. [1992]. *Directives paysagères pour la région Ile-de-France*. ONF, 66 p.
- <sup>6</sup> RAMEAU J.-C. [2000]. *Tempête, dynamique forestière, biodiversité...* Arborescences 86 : 10-11.
- <sup>7</sup> RUMELHART M. [1997]. *Pour un jardin public écologique. Reportage dans le quotidien végétal des villes et des banlieues*. Pages 57-68 in : RIVIÈRE L.-M. (éd.). *La plante dans la ville, Angers 5-7 novembre 1996*. Coll. Les colloques, Inra, Paris, 351 p.

Cet article est issu du dossier « La gestion paysagère en forêt » publié dans la revue *Forêt Entreprise* n°140/2001. Il est reproduit avec l'aimable autorisation de la rédaction et de ses auteurs. Le choix des photos et de leurs légendes est le fait de la rédaction de *Forêt Wallonne* et n'engage en rien les auteurs.

*On a le droit, pour des raisons paysagères aussi, de préférer les formules de gestion jardinée ou l'are remplace l'hectare comme unité de compte. Mais cela reconte-t-il toujours les préoccupations économiques ?*

